



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ticket restaurant étudiant.

Question écrite n° 41153

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la question de la précarité étudiante. Depuis 17 mois, les étudiants sont dans des situations financières de plus en plus difficiles, notamment sur le plan alimentaire. La fragilité sociale s'est par ailleurs creusée par la fermeture totale ou partielle des restaurants universitaires entre le mois de mars et le mois de septembre 2021, empêchant ainsi les étudiants de pouvoir se restaurer au tarif social qui leur est dédié soit à 3,30 euros (pour un repas complet composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert). La mise en place de repas à un euro par le Gouvernement dans les restaurants universitaires pour les étudiants boursiers s'est avérée être une mesure particulièrement inégalitaire car excluant de fait les étudiants boursiers éloignés des grands campus et des centres villes, mais aussi les étudiants en BTS, en classes préparatoires et tous les étudiants non boursiers, soit environ 2 millions de jeunes qui, pour beaucoup, nécessitaient de travailler pour assumer totalement les dépenses quotidiennes et de scolarité. 2 étudiants sur 3 n'auraient pas pu bénéficier des repas à un euro. Cette inégalité a en partie été corrigée puisqu'étendue aux étudiants non boursiers à partir du mois de janvier 2021, excluant par ailleurs toujours les étudiants ne résidant pas à proximité d'un restaurant universitaire. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant à la mise en place d'un ticket restaurant étudiant permettant à tous les étudiants de se restaurer à tarif social, quel que soit leur lieu d'étude c'est-à-dire qui conviendrait par ailleurs aux étudiants éloignés des structures de restauration universitaire de bénéficier d'un ticket à tarif social leur permettant de se restaurer ou de faire des achats alimentaires auprès d'établissements ayant conventionné avec les acteurs territoriaux de la vie étudiante (établissements d'enseignement supérieur, Crous, collectivités).

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41153

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6924

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)